

s'étend entre Nouvron-Vingré et Morsain. Il a visité ces tombes en compagnie de M. Salingre. Elles étaient bien conservées, toutes orientées et taillées de la même manière dans des blocs fort minces. On n'y a trouvé qu'un seul instrument de fer.

M. le Président, au nom de la Compagnie, adresse des remerciements à M. René Fossé d'Arcosse pour le don de son ouvrage sur le siège de Soissons en 1870.

M. le Président donne lecture d'un travail de M. Lefèvre-Pontalis, sur les Chartes communales du Soissonnais, travail terminé par le texte encore inédit de la Charte octroyée aux communes d'Aizy et de Jouy, en 1232. L'auteur a trouvé ce texte aux archives nationales.

---